

Demande du double de mon contrat club de sport

Par ailyj, le 29/11/2012 à 19:01

bonjour,

je suis inscrite dans une salle de sport depuis juillet , j'ai signé un abonnement d'un an mais le club ne veux pas me donner le double de mon contrat sous prétexte que je paye mensuellement mon abonnement et que je n'aurai mon contrat qu'a la fin de mes 12 mois. Est-il normal de ne pas avoir le double de ce contrat et est-ce un motif pour annuler celui-ci? De plus, j'ai un litige avec eux car on me dit qu'on m'offre un mois mais sans me préciser que les mois offerts se reporte à la fin de mon contrat ce qui fait que je dois 1 mois mais sans contrat comment je pouvais savoir que ce mois offert était reporté a la fin du contrat, que dois je faire? merci pour votre aide